



QUESTION N°5:

Où est implantée la FNATH ?

En Ardèche

- > Annonay
- > Aubenas
- > Bourg-Saint-Andéol
- > Le Cheylard
- > Chomérac
- > Lamastre
- > La Voulte
- > Le Pouzin
- > Privas
- > Saint-Agrève
- > Saint-Péray
- > Sarras/Saint-Vallier
- > Le Teil
- > Vernoux
- > Viviers

En Drôme

- > Crest
- > Die
- > Dieulefit
- > Loriol
- > Montélimar
- > Pierrelatte
- > Romans
- > Saint-Jean-en-Royans
- > Vallée-de-Galaure
- > Tain / Tournon
- > Valence Environs

> Pour plus d'informations :
fnath.org



LA FNATH

Une association d'utilité publique
au cœur de l'action

- > plus de 1000 antennes en France
- > près de 100 000 adhérents
- > 15 000 bénévoles

Créée en 1921, la FNATH, association des accidentés de la vie, défend, via un important réseau d'experts juridiques et médicaux, le droit des victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles. Dans un esprit de solidarité, elle soutient les personnes accidentées, malades, invalides ou handicapées et leur apporte réconfort et assistance grâce à de nombreux services. Fortement impliquée dans le domaine du handicap, elle développe des campagnes de prévention et intervient dans les entreprises pour former et sensibiliser les salariés sur la santé au travail. Indépendante de tous pouvoirs publics, la FNATH lutte au quotidien pour que ses adhérents soient reconnus et traités en citoyens à part entière.

> UNE TRIPLE MISSION
AUPRÈS DES ACCIDENTÉS
DE LA VIE :
ACCUEILLIR
CONSEILLER
DÉFENDRE

VOUS AVEZ UNE QUESTION ?

Contactez-nous !



FNATH Groupement Drôme Ardèche

fnath.26-07@wanadoo.fr
7 Square de la Visitation - B.P. 403
26004 Valence - Cedex
04 75 43 24 94
www.fnath26-07.org



ASSOCIATION
DES ACCIDENTÉS
DE LA VIE

fnath.org



La
FNATH
présente

Les accidents
de la vie
en questions...
et en réponses !



S'ENGAGER
POUR VOUS
SOUTENIR